

numéro 55 mai 2011 Stratégie : services mobiles sans contact, Orange s'engage auprès des collectivités, **page 4**. Aménagement du territoire : Auverdata, un réseau évolutif pour toute l'Auvergne, **page 6**. Dossier : RSE, Orange toujours plus impliquée, **page 8**. Tendances : Le numérique au menu des cantines, **page 12**. Usages : Intercommunalités à l'ère numérique, **page 14**. Santé : TIC et santé, ticket gagnant, **page 15**.

dialogues

France Télécom, partenaire pour des territoires innovants

La fibre en milieu rural

Interview de Bruno Retailleau,
Président du Conseil général de la Vendée,
page 5.

“Rapprocher
l'administration
de la population”

Entretien avec Marie-Guite Dufay,
Présidente de la région
Franche-Comté, **page 7**.



Une association inédite pour un moyen de paiement par mobile

Les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile français, Orange, SFR, et Bouygues Telecom, associés à Atos Origin, via Atos Worldline, le leader européen des transactions électroniques et des paiements sécurisés, lancent Buyster, une solution innovante de paiement à distance simple, rapide et sécurisée sur Internet fixe et mobile.

La société créée par les quatre partenaires aura pour objectif de développer, d'exploiter et de commercialiser Buyster sur le marché français. L'inscription, gratuite, permettra à l'utilisateur d'associer de manière sécurisée sa carte bancaire à son numéro de téléphone mobile. Pour régler ses achats, il n'aura qu'à donner son mobile et son code confidentiel. Cette offre, qui sera opérationnelle d'ici à l'automne 2011, a déjà séduit de grands noms du e-commerce, parmi lesquels Darty, Rue du Commerce, Aquarelle..., qui n'attendent plus que le lancement du service pour proposer Buyster parmi leurs moyens de paiement.

 www.buyster.fr



Le TGV à grande vitesse

Depuis quelques semaines, les voyageurs des 52 rames du TGV Est peuvent se connecter à Internet en Wi-Fi grâce à l'offre "Box TGV" d'Orange. Le service annonce un débit de 2 Mbps en réception et 512 Kbps en émission et permet aux

voyageurs de se connecter aussi bien en gare, à quai et pendant le trajet.

La connexion est facturée 4,99 euros de l'heure ou 9,99 euros pour la durée du voyage. D'autres services – payants – sont proposés : vidéos en streaming ; formations interactives (informatique, cuisine, langue) ; applications "KidBox" pour occuper les enfants (jeux, coloriages, dessins animés). Des accès à l'actualité (quotidiens ou documentaires), à des guides touristiques sur les villes desservies ou aux informations SNCF complètent l'offre. Un bilan de cette expérience sera fait en septembre 2011. Il permettra de décider si l'offre sera ou non étendue à l'ensemble du réseau TGV.

Orange s'engage au côté de Nexity dans le déploiement de la fibre

Orange et Nexity, premier acteur intégré des métiers de l'immobilier, ont décidé d'associer leurs efforts pour offrir l'accès au très haut débit par fibre optique aux occupants des immeubles d'habitation construits ou gérés par les filiales du groupe Nexity.

Sur le segment de l'immobilier neuf, les deux partenaires se mobiliseront pour que chaque logement livré bénéficie de l'accès au très haut débit.

Dans l'ancien, où le groupe Nexity gère plus de 800 000 lots de copropriétés, Orange aidera les gestionnaires de co-propriété à jouer le rôle de facilitateur en leur apportant son soutien et son savoir-faire pour améliorer l'information des copropriétaires et des conseils syndicaux en matière de fibrage des immeubles.

La fibre optique, facteur d'attractivité économique à Argenton-sur-Creuse

France Télécom Orange et la Communauté de communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse (que préside Michel Sapin, Député de l'Indre) viennent de conclure un partenariat visant à la mise en place d'une fibre optique entre le central d'Argenton et le nœud de raccordement de "La Jalousie", sur la commune du Pechereau. La communauté de communes a mis à disposition de France Télécom Orange l'infrastructure permettant d'héberger cette fibre optique dans des conditions transparentes et non discriminatoires. Cette opération va permettre de desservir en offre Haut débit

Symétrique (SDSL) la plus importante entreprise de la zone industrielle de La Bourdine (Indreaero Siren, 600 salariés) et de faire bénéficier près de 255 foyers d'une amélioration de leur offre ADSL. La collaboration avec France Télécom Orange pour trouver la meilleure solution en matière d'aménagement numérique va ainsi permettre de développer l'attractivité économique du territoire de la Communauté de communes.

 Pour en savoir plus : http://www.orange.com/fr_FR/collectivites/amenagement/haut_debit_fixe/argenton.jsp



Michel Sapin, Président de la Communauté de communes du pays d'Argenton-sur-Creuse entouré de Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales de France Télécom Orange et Yves Scaviner, DR Centre Val de Loire pour France Télécom Orange

Caen, pionnière des nouvelles technologies



Stéphane Richard, Président Directeur Général de France Télécom Orange et Michel Duron, Député-Maire de Caen.

Stéphane Richard a inauguré, le 25 février dernier, les nouveaux locaux d'Orange. Ce fut pour lui l'occasion de revenir sur les 25 années d'un partenariat centré sur l'innovation technologique entre la ville et Orange. Cette nouvelle technologie permet de faire communiquer des téléphones mobiles avec des bornes NFC (Near Field

Communication) afin d'effectuer de multiples opérations (régler un achat, valider un titre de transport, etc.) en approchant simplement son terminal de la borne !

De multiples expérimentations à ce sujet ont déjà eu lieu dans l'agglomération caennaise depuis 2005 et le ministère de l'Industrie vient de retenir la Communauté de communes de Caen-la-Mer, parmi 9 sites pilotes en France, comme «territoire leader du mobile sans contact». Cette distinction lui permettra de bénéficier d'un financement de ses projets d'expérimentation dans le cadre du Grand Emprunt (cf interview de Philippe Duron, député-maire de Caen, page 14).

Stéphane Richard a aussi évoqué l'objectif d'une offre très haut débit accessible à 60% des foyers français d'ici 2015. Caen fait partie des 3 600 communes concernées, les travaux d'installation de la fibre optique, par Orange, devant démarrer en 2011. Déployé progressivement à l'échelle de l'agglomération, ce nouveau réseau offrira des débits multipliés par dix, rendant possible l'usage de multi-écrans et l'expérience de la 3D.

Certains habitants pourront bénéficier du très haut débit dès le début de l'année 2012.

À Pessac, les assistantes maternelles gèrent leur activité grâce au mobile

La ville de Pessac (Gironde) a choisi l'application Mobile et Badge, développée par Orange Business Service, pour ses assistantes maternelles. Résultat : un meilleur suivi de leur activité ainsi que la diffusion d'informations métiers.

Première offre d'Orange basée sur la technologie sans contact Near Field Communication (NFC), Mobile et Badge est un outil destiné en priorité aux prestataires de services à la personne et à leurs intervenants sur le terrain. L'assistante maternelle signale la prise en charge de l'enfant en passant son téléphone mobile devant une carte avec une puce RFID* présentée par le parent. À la fin de la fin de la journée, de la même manière, elle "tague" à nouveau la carte du parent avec son mobile pour signaler la fin de la prise en charge et se voir créditer le nombre d'heures de gardes réalisées. Elle peut aussi rédiger si nécessaire un compte-rendu succinct.

À Pessac, chacune des cinquante assistantes maternelles peut ainsi, désormais, accéder à tout moment à son planning, transmettre les relevés horaires de ses prestations (arrivées et départs des enfants) et ses comptes-rendus d'activité, mais aussi partager des informations métiers. Mobile et Badge permet ainsi à la ville de réduire ses dépenses (traitement et saisie) en améliorant sa qualité de service.

*RFID (Radio Frequency Identification) est une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs appelés "radio-étiquettes"

Chiffres-clés

1 million

de téléphones mobiles NFC seront diffusés sur notre territoire cette année

Source : paperblog.fr, février 2011

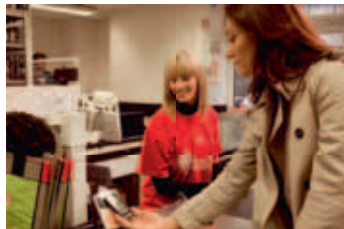
En 2010, plus de 80%

des services publics de base sont disponibles en ligne en France

Source : artesi-idf.com, février 2011

Services mobiles sans contact : Orange s'engage auprès des collectivités

Alors que les initiatives se multiplient pour accélérer le développement des services mobiles sans contact, basés sur la technologie Near Field Communication (NFC), Orange met en place les moyens d'accompagner les collectivités locales impliquées dans ce qui constitue « la troisième révolution de la téléphonie mobile ».



Régler un achat chez un commerçant, acheter et valider un titre de transport, cumuler des points de fidélité, obtenir des infos trafic... en présentant simplement son téléphone portable devant un lecteur électronique ! C'est désormais possible grâce aux services mobiles sans contact reposant sur la technologie NFC.

Selon Anne Bouverot, directrice des services mobiles chez Orange, « nous sommes à l'aube de la troisième révolution de la téléphonie mobile, après les services de voix mobiles et l'explosion des usages de l'internet mobile. Les services mobiles sans contact changeront notre quotidien. »

Un projet pilote concluant

Conscient des enjeux, pour les opérateurs comme pour les collectivités, le gouvernement accélère le mouvement. Depuis mai 2010, un test commercial grandeur nature est mené dans la ville de Nice, avec un premier bouquet de services mobiles sans contact, dont Orange est partenaire, rassemblés sous le label Cityzi. Avec 3 000 clients qui utilisent déjà régulièrement les services proposés par Cityzi, l'expérience niçoise est considérée comme une réussite. Eric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, a donc décidé de lancer, dès 2011, neuf autres projets pilotes. Ainsi, Bordeaux, Caen, Lille, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse proposeront prochainement des services sans contact à leurs habitants.

Les opérateurs de télécommunication ont quant à eux annoncé leur volonté de déployer rapidement des terminaux mobiles – classiques ou smartphones – adaptés à la technologie NFC. En parallèle, ils équiperont leurs clients avec des cartes SIM qui permettent de proposer ces services sans contact en toute sécurité et avec un service client à la hauteur de leurs attentes : en effet, outre le fait d'assurer le premier niveau de service après-vente pour l'ensemble des services partenaires, l'opérateur peut à distance désactiver les services souscrits par un client en cas de perte ou vol de son téléphone portable. D'ici à fin 2011, Orange prévoit d'équiper au moins 500 000 clients en terminaux mobiles NFC.

La disponibilité conjuguée des terminaux les plus récents et de services proches des besoins de la clientèle va ainsi permettre la démocratisation rapide des usages du sans contact mobile.

Une révolution en marche

Parallèlement, Orange s'est engagée à accompagner les villes qui souhaitent adopter la technologie NFC. Une volonté réaffirmée par Stéphane Richard, Président Directeur Général de France Télécom Orange, lors du GSMA Mobile World Congress, en février 2011 : « Notre engagement dans les services sans contact bénéficiera à nos clients qui pourront profiter de moyens pratiques, simples et sécurisés pour valider des titres de transport ou effectuer des paiements, par exemple. Pour que ces services deviennent accessibles à nos clients, Orange travaille avec d'autres opérateurs, des sociétés de transport, des banques, des commerçants et des prestataires de services afin de créer un écosystème qui stimulera le développement de services adaptés aux besoins de chacun. »



Pour en savoir plus :

<http://www.orange-innovation.tv/webtv/le-nfc-sur-votre-mobile-pour-vous-faciliter-la-ville/video-1455-fr>

Orange lance le Samsung Wave 578

Premier terminal adapté à l'utilisation des applications mobiles sans contact lancé sur le marché français, le Samsung Wave 578 s'inscrit dans la stratégie d'Orange visant à donner à ses clients le meilleur accès possible aux nouveaux contenus et services. S'appuyant sur bada 1.1, le système d'exploitation de Samsung, il offre des transmissions de données et un accès à l'information très rapides. L'ajout de services sans contact sécurisés par carte SIM va permettre à Orange de proposer prochainement à ses clients un ensemble de services particulièrement innovants, du paiement mobile à la billetterie et aux titres de transport. Le Samsung Wave 578 est le premier d'une série de terminaux compatibles NFC, qui compteront entre autres des appareils Samsung, LG et Nokia. D'ici à fin 2011, Orange prévoit l'optimisation de la moitié de ses nouveaux modèles de smartphones pour les services mobiles sans contact.

La fibre en milieu rural



Mareuil-sur-Lay-Dissais, en Vendée, et Issoire, en Auvergne, sont les deux premiers territoires pilotes du programme auquel l'État vise à inciter les opérateurs de télécommunication, les fournisseurs de services et les collectivités territoriales à s'associer pour déployer les réseaux de fibre en dehors des zones "très denses". Entretien avec **Bruno Retailleau**, Président du Conseil général de la Vendée.

Quels sont les enjeux d'un tel investissement numérique pour une commune rurale comme Mareuil et, à terme, pour un département comme la Vendée ?

Bruno Retailleau : Il s'agit d'une expérimentation inédite en milieu rural : plus de 700 foyers vont pouvoir bénéficier d'ici cet été d'un raccordement en fibre optique jusqu'alors réservé aux grandes métropoles. Nous mettons en œuvre aujourd'hui à Mareuil-sur-Lay les réseaux de demain, capables d'apporter des débits quasi illimités. Il s'agit donc à la fois de réaliser un aménagement numérique très innovant pour une commune de cette taille, mais aussi d'apporter aux habitants la qualité de service des très grandes villes. Nous souhaitons que toutes les communes de Vendée bénéficient du très haut débit. C'est particulièrement essentiel pour nos entreprises afin qu'elles restent compétitives et qu'elles utilisent les nouveaux services informatiques hébergés directement en ligne. Le déploiement de ces nouveaux réseaux à très haut débit devra se faire de façon coordonnée, dans le cadre d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique que nous préparons actuellement.

Quels sont les partenaires dont vous avez besoin pour un déploiement à l'échelle régionale ? Comment allez-vous travailler avec eux ?

B. R. : Le Conseil général de la Vendée met en place un nouveau modèle de développement du numérique, qui mobilisera l'ensemble des acteurs publics et privés. Compte-tenu du coût que représente le déploiement des réseaux en fibre optique, plusieurs centaines de millions d'euros sur les 15 à 20 années à venir, le Département de la Vendée ne pourra agir de façon isolée. Nous entretenons depuis de nombreuses années un dialogue constant avec les opérateurs privés de télécommunication, qui disposent eux aussi de réseaux très denses, qui desservent déjà une très grande partie de notre territoire, et notamment nos parcs d'activité de nouvelle génération, les Vendéopôles. Une coordination efficace avec eux est nécessaire pour que l'intervention publique se concentre dans les zones où il n'y a pas de rentabilité économique immédiate. Nous souhaitons aussi nous associer aux syndicats d'électrification et de distribution d'eau potable, notamment parce qu'ils gèrent des infrastructures que nous pouvons

mobiliser pour passer des infrastructures de télécommunication, mais aussi les intercommunalités dont le rôle d'aménageur économique du territoire est prépondérant.

On parle de plus en plus du déploiement de la 4G ou LTE (Long Term Evolution) sur le réseau mobile, quel est, à votre avis, le rôle que peut jouer une telle technologie dans le désenclavement des zones rurales et dans l'aménagement des territoires ?

B. R. : La Vendée est le deuxième département touristique de France. Nous sommes donc très bien placés pour savoir que la couverture du réseau mobile est essentielle pour l'attractivité de notre territoire. Compte tenu du développement des outils mobiles, smartphones et ordinateurs ultra-portables, l'accès à Internet par la technologie 3G est aujourd'hui devenu pour nos visiteurs un critère de choix lorsque l'on réserve ses vacances ! Le Conseil général de la Vendée l'a complété par un réseau de hot-spots Wifi qui connaissent un succès croissant avec plus de 250 000 connexions pendant l'été dernier. Le développement de la 4G, c'est avant tout la possibilité d'accéder à Internet à très haut débit en toute mobilité, avec un meilleur confort d'usage. Son développement en zone rurale est tout à fait souhaitable, mais il devra être coordonné avec une action plus volontaire pour améliorer la couverture existante en téléphonie mobile.



Cyril Luneau, Directeur Général de SFR Collectivités, Bruno Janet, Directeur des Relations avec les collectivités locales de France Télécom Orange, Bruno Retailleau, Président du Conseil général de Vendée, Benoît Loutrel, Directeur de Programme Économie Numérique au Commissariat à l'investissement, Jean-Pierre Hocq, Maire de Mareuil.

+ Pour en savoir plus : http://www.orange.com/fr_FR/collectivites/amenagement/fibre/mareuil_fibre.jsp

+ Pour en savoir plus : http://www.orange.com/fr_FR/collectivites/amenagement/fibre/issuire.jsp

Auverdata, un réseau évolutif pour toute l'Auvergne

La Région Auvergne a choisi Obiane, filiale de France Télécom, pour développer et optimiser son réseau haut débit Auverdata. **René Souchon**, Président du Conseil régional, explique les raisons de ce choix et les enjeux du très haut débit pour la région Auvergne.

Pourquoi la Région Auvergne a-t-elle choisi France Télécom Orange pour le réseau haut débit Auverdata ?

René Souchon : Auverdata est un groupement d'achat réunissant le Rectorat, les Centres hospitaliers, les Universités, la Recherche, le Conseil général du Cantal, à travers les collèges, ainsi que le Conseil régional Auvergne, pour les sites dont il a la responsabilité. L'objectif partagé est de disposer d'un réseau sécurisé, adapté à nos besoins et évolutif, pour les meilleurs coûts. L'offre d'Obiane, filiale de France Télécom Orange, répond parfaitement à ces critères.

“

L'accès au haut débit et au très haut débit constitue un enjeu majeur pour l'avenir de nos territoires. ”



Quels étaient les enjeux et quels sont les avantages de ce choix ?

R. S. : Même si les versions précédentes d'Auverdata nous ont donné satisfaction, les marchés associés étaient composés de plusieurs lots (liens DSL et fibre optique, intégration et exploitation, sortie Internet), ce qui parfois complexifiait les échanges. Nous souhaitions retenir un titulaire qui se devait de trouver les meilleures solutions techniques, assurer leurs déploiements dans les délais et le critère coût était bien entendu un élément important pour sa désignation.

Quelles sont les raisons qui ont amené l'intégration de la Délégation de service public de Clermont à ce projet ?

R. S. : Les besoins en débit augmentant de façon exponentielle dans les lycées (la région Auvergne a par exemple généralisé l'usage de l'espace numérique de travail en partenariat avec le rectorat), il nous a semblé opportun de pouvoir les faire bénéficier des meilleurs débits possibles, lorsqu'ils étaient à un coût raisonnable. Obiane a intégré dans sa réponse à l'appel d'offres l'utilisation du réseau fibres optiques du contrat de délégation de service public de la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand.

Peut-on d'ores et déjà tirer un premier bilan de ce projet ?

R. S. : Le déploiement s'opère d'autant mieux que nous pouvons saluer la parfaite collaboration entre les équipes du titulaire du marché en cours (SPIE) et Obiane. Cela permet ainsi une migration la plus simple et transparente possible pour les utilisateurs.

Quelle est, plus généralement, la politique de la région en matière de haut débit ?

R. S. : L'accès au haut débit et au très haut débit constitue un enjeu majeur pour l'avenir de nos territoires, tant pour le maintien des populations actuelles que pour en attirer de nouvelles. Nous avons déjà travaillé à la résorption des zones blanches au haut débit, faisant ainsi de l'Auvergne la première région française 100% haut débit. Une instance de concertation visant à l'amélioration des débits disponibles a lancé des études soutenues par l'Europe et la Caisse des Dépôts et Consignation. Un schéma directeur de l'aménagement numérique présentera bientôt la stratégie auvergnate en vue du très haut débit avec des objectifs à la fois pragmatiques et ambitieux, tant pour les entreprises que pour le grand public.



“Rapprocher l'administration de la population”

Le Conseil régional de Franche-Comté, le Parc naturel régional du Haut-Jura et le Pays Horloger, associés dans le cadre du programme européen Access ont choisi France Télécom Orange pour équiper dix communes rurales en Points Visio-Public. **Marie-Guite Dufay**, Présidente du Conseil régional, expose les enjeux liés au déploiement de cette nouvelle technologie.

Quels sont les enjeux de ces nouvelles technologies dans une région comme la Franche-Comté ?

Marie-Guite Dufay : La Franche-Comté est une région à forte dominante rurale dans laquelle des pans entiers du territoire ne disposent pas, ou plus, de services publics de proximité. Certains habitants des zones montagneuses du Parc Naturel du Jura doivent ainsi parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre dans un centre administratif ou à la Préfecture. Dans ces conditions, il est vital de mettre en place des moyens permettant de rapprocher les administrations de la population. La solution proposée par France Télécom Orange dans le cadre de ce projet apporte une réponse parfaitement adaptée à cette problématique.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les services les plus sollicités par la population – Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales – sont les premiers à s'être insérés dans le dispositif des points visioservices.

Quelles sont les particularités de ce dispositif qui vous ont convaincu d'opter pour un déploiement régional ?

M.-G. D. : Ce dispositif est avant tout un outil qui apporte du service à la population. Mais l'accès aux nouvelles technologies permet aussi de diminuer la fracture numérique qui s'est creusée entre les agglomérations et les territoires ruraux. L'autre aspect important du dispositif est que le déploiement de ces points permet de limiter les déplacements par la route – très coûteux en énergie – et les émissions de CO₂. En cela, le projet en cours est en phase avec l'Agenda 21 adopté par la Région. Nous sommes par ailleurs particulièrement vigilants sur le fait que l'installation de ces points, qu'ils soient publics dans les communes, ou experts dans les administrations, n'entraîne aucune fermeture de permanence ou suppression de poste. Les visio-guichets n'ont pas vocation à remplacer les agences des administrations.

Quelle est la prochaine étape pour améliorer le service aux citoyens ?

M.-G. D. : Nous allons d'abord poursuivre le déploiement de ces points de visioservices. La prochaine étape concerne l'installation de



© Yves Petit / Conseil régional de Franche-Comté

cinq points dans le Pays Graylois. Les sites sont déjà retenus. Mais nous souhaitons aller plus loin. Une réflexion est d'ailleurs engagée sur le département de la Haute-Saône et de nombreux projets se préparent dans le Doubs. Toute cette mise en place prend cependant un peu de temps. D'abord parce qu'il faut que les conditions techniques soient réunies. Il est notamment impératif que le haut débit arrive dans la commune. Il faut aussi convaincre les élus du bien-fondé de notre démarche. Enfin, et ce n'est pas négligeable, il faut que la Région soit en capacité de faire l'effort nécessaire, car nous finançons à hauteur de 80% les bornes publiques et 40% des bornes “experts”, placées dans les administrations. À plus long terme, nous espérons aussi que d'autres services publics ou organismes rejoindront ceux déjà présents dans le dispositif et permettront de constituer de véritables aires de services.

+ Pour en savoir plus : http://www.orange.com/fr_FR/collectivites/services_proximite/point-visio/

“ Ce dispositif permet de diminuer la fracture numérique entre les agglomérations et les territoires ruraux. ”

RSE : Orange toujours plus impliquée

Mobilisés autour du recyclage des mobiles

Orange a organisé la seconde édition des “Journées du Recyclage” en partenariat avec le WWF France, les Ateliers du Bocage et Emmaüs International.

Du 31 mars au 2 avril, Orange invitait tous ceux qui le souhaitent, clients Orange ou non, à venir rapporter leurs mobiles, batteries ou chargeurs usagés dans ses 1 200 boutiques de France métropolitaine (boutiques Orange, Mobistore, PhotoService et Photostation). Objectif pour cette année : collecter 100 000 mobiles sur trois jours et atteindre le millionième mobile recyclé depuis 2005 ! Hormis cette opération phare, tout l'année, la collecte continue dans les boutiques Orange ou dans certains sites publics et les clients peuvent venir déposer leurs anciens mobiles en toute simplicité.

Au bénéfice du projet “Afrique”

Les mobiles déposés dans les collecteurs vont être triés et testés par les Ateliers du Bocage liés à Emmaüs. Les appareils hors d'usage seront démantelés et recyclés, ce qui permet d'en récupérer 80% des

composants (métaux rares et précieux). Ceux qui fonctionnent sont remis à neuf (avec effacement des données personnelles) puis seront expédiés dans les pays émergents où ils contribueront au développement social en favorisant un accès au mobile à bas prix. Comme en 2010, l'intégralité des bénéfices des Journées du Recyclage sera reversée au projet “Afrique”. Ce projet a déjà permis d'ouvrir, au Burkina Faso et au Bénin, deux centres de collecte de déchets de mobiles et de créer 5 emplois dans chacun de ces deux pays. Cette année, deux nouveaux ateliers verront le jour, à Madagascar en juin et au Mali en fin d'année. 100 000 mobiles collectés en France permettent d'ouvrir un atelier et de créer 5 emplois !

 Pour en savoir plus : <http://www.agir-reflexesverts.orange.fr/>



Démarche volontaire prenant en compte l'intégration des préoccupations sociales et écologiques aux activités commerciales et aux relations avec les partenaires, la **responsabilité sociale des entreprises** se traduit, pour Orange, par une attention toujours plus grande à tous les aspects de ses activités. L'entreprise est ainsi fortement impliquée dans des opérations aussi diverses que la collecte et le recyclage des mobiles, la téléprotection des femmes en très grand danger, la surveillance d'un réseau d'assainissement ou la géolocalisation de déneigeuses.



Opération recyclage pour le Grand Lyon

Particulièrement investie dans les thématiques du développement durable, la Communauté urbaine du Grand Lyon a décidé de prolonger l'opération "Journées du Recyclage" initiée par Orange. Explications de **Michel Reppelin**, vice-président du Grand Lyon et maire de Collonges-au-Mont-d'Or.

Vous avez décidé de lancer une opération de collecte de téléphones mobiles dans les lieux d'accueil des sites publics du Grand Lyon. Quel est le sens de cette démarche ?

Michel Reppelin : La Communauté urbaine du Grand Lyon, qui regroupe 58 communes et compte 1,2 millions d'habitants, est très investie dans le développement durable. Pour partager nos expériences et développer des initiatives communes, nous avons créé le "Club du développement durable", qui regroupe l'ensemble des maires, adjoints, conseillers et chefs de service des communes du Grand Lyon en charge de cette thématique. C'est dans ce cadre que nous avons décidé de nous associer à l'opération "Journées du Recyclage" initiée par Orange. L'idée est de faire ressortir tous les portables qui sont dans les tiroirs et dont les détenteurs n'ont plus l'utilité, quel que soit leur état.

Comment cette opération se déroule-t-elle ?

M. R. : La durée des "Journées du Recyclage" est beaucoup trop courte pour une

collectivité. Nos concitoyens ne se rendent pas tous les jours dans les lieux publics où se trouvent les urnes de collecte. Pour les y attirer nous devons développer toute une campagne d'explication et de communication, notamment à travers nos publications locales. Cela prend du temps. J'ai commencé en lançant une expérimentation sur ma commune de Collonges-au-Mont-d'Or, les autres villes suivent peu à peu. L'opération va monter en puissance et se poursuivre sur plusieurs mois.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet ?

M. R. : Ce projet comporte toutes les composantes du développement durable. L'économie et la protection de l'environnement, avec le recyclage des terminaux et l'aspect social, car toutes les opérations sont menées par une entreprise d'insertion affiliée à Emmaüs International : Les Ateliers du Bocage. On peut même y ajouter la coopération décentralisée, puisque les portables réutilisables seront ensuite acheminés vers les pays émergents dont le Burkina Faso et la ville de

Ouagadougou, – avec laquelle le Grand Lyon a conclu un partenariat – pour y être mis à la disposition de la population.

Plus largement, quel est l'investissement du Grand Lyon en matière de développement durable ?

M. R. : L'état d'esprit a beaucoup changé. Jusqu'en 2008, les élus considéraient le développement durable comme une contrainte. Aujourd'hui, tous les conseils municipaux du Grand Lyon ont un adjoint en charge de cette thématique. C'est un signe qui ne trompe pas. Il faut dire qu'il y a beaucoup à faire. Notre communauté urbaine s'y emploie. Nous avons, par exemple, lancé un passeport éco-citoyen pour les enfants de CM1 et CM2, nous travaillons à un plan climat et j'ai équipé la salle de sports de ma commune de capteurs photovoltaïques... Aujourd'hui, on peut dire que le développement durable est inscrit dans la plupart des projets du Grand Lyon.



Une aide aux femmes en très grand danger

Salle d'Assises du TGI de Strasbourg – signature de la convention pour la téléprotection des femmes en très grand danger le 16 déc. 2010 avec Roland Ries, Maire de Strasbourg, Pierre-Etienne Bisch, Préfet du Bas Rhin et Jean-Gabriel Lett, DR Alsace pour France Télécom Orange.

Le département du Bas-Rhin expérimente depuis quelques mois un dispositif d'alerte destiné aux femmes gravement menacées par leurs ex-conjoints. France Télécom Orange apporte son soutien et son savoir-faire à cette opération calquée sur celle lancée en Seine-Saint-Denis en 2009.



En contact direct avec Orange

Déjà partenaire de l'opération en Seine-Saint-Denis, Orange est à l'initiative de la Convention pour la téléprotection des femmes en très grand danger signée en Alsace. «*La direction régionale de France Télécom Orange m'a contacté dès mon arrivée à Strasbourg pour me proposer de lancer l'opération dans le département. J'ai immédiatement répondu oui*», souligne Patrick Poirret. La simplicité de mise en œuvre de la solution a déjà séduit les pouvoirs publics. La loi sur la téléprotection du 9 juillet 2010, prévoit ainsi l'expérimentation du dispositif dans trois départements, durant trois ans. «*Nous sommes encore loin de l'Espagne, où l'opération, lancée en 2004, bénéficie de 105 000 appareils*», précise Patrick Poirret. *Mais les progrès sont déjà indéniables !*»

Le procureur du tribunal de grande instance de Strasbourg est un récidiviste ! Patrick Poirret, déjà à l'origine de la première expérience de téléprotection appliquée aux femmes en très grand danger menée en Seine-Saint-Denis, vient de lancer la même initiative dans le Bas-Rhin, où il a été nommé il y a quelques mois.

«*Chaque année, ce département enregistre 1 500 cas de femmes victimes de violences entraînant une incapacité de travail supérieure à huit jours, précise le magistrat.*

Ces violences sont dans la plupart des cas le fait de leur ancien compagnon. Ces situations surviennent surtout au moment d'une demande de séparation, ou lors de la sortie de prison de l'ex-conjoint.»

« Un outil de protection supplémentaire »

Le dispositif mis en place est simple. «*En cas de danger, la personne menacée n'a qu'à appuyer sur le bouton d'alerte du téléphone qui a lui été remis. L'appareil compose alors automatiquement le numéro de la plateforme de télésurveillance de Mondial Assistance, partenaire de l'opération*, explique Patrick Poirret. *La consigne que nous donnons aux femmes, c'est d'indiquer le plus précisément possible le lieu où elles se trouvent et la nature de la menace. L'opérateur, qui dispose d'une fiche détaillée indiquant les lieux fréquentés par la victime, vérifie qu'il ne s'agit pas d'une fausse manœuvre, avant d'alerter les services de police ou de gendarmerie.*»

«*Pour qu'une femme bénéficie du dispositif*, ajoute Patrick Poirret, *il faut qu'elle ait porté plainte et que le juge ait prononcé une interdiction d'approcher contre son ex-conjoint.*» Lancé en décembre 2009 en Seine-Saint-Denis, avec 30 téléphones, le dispositif a déjà enregistré 32 appels. Patrick Poirret ne croit pas pour autant qu'il constitue le remède définitif aux violences faites aux femmes, «*mais c'est un outil de protection supplémentaire et celles qui en bénéficient disent que cela les rassure.*»

Assurer la qualité du service de l'assainissement

La commune de Gensac la Pallue (Charente) a équipé son réseau d'assainissement d'un système automatique de surveillance et de contrôle par le réseau de téléphonie mobile Orange. Les explications de son maire, **Bernard Mauzé**.



« La commune de Gensac La Pallue est située en zone de marais. Nous avons été l'une des premières communes à utiliser un système d'épuration par lagunage pour traiter les eaux usées d'un millier d'habitants, grâce à douze pompes de relevage. C'est une technologie parfaitement efficace qui nécessite une gestion précise et rapide des flux traités. »

Un service qui répond à des attentes de qualité

« Les services techniques ont souhaité avoir des informations en temps réel sur l'état de fonctionnement du réseau et des pompes. Il s'agit, par exemple, d'éviter les débordements du réseau sur les branchements des particuliers en cas d'arrêt intempestif des pompes. Ces informations sont aussi très utiles pour anticiper les risques, adapter la maintenance préventive et prévoir les évolutions de la capacité des équipements à remplacer ou des nouveaux équipements à mettre en œuvre. »

Innovation au service de l'efficacité

« Chaque pompe de relevage est équipée d'un transmetteur radio qui fonctionne sur le réseau mobile Orange.



Les services techniques ont toutes les informations en temps réel sur les débits, les capacités disponibles et peuvent anticiper les incidents. ”

Les informations sont traitées sur un ordinateur situé en mairie. Les services techniques ont toutes les informations en temps réel sur les débits, les capacités disponibles et peuvent anticiper les incidents.

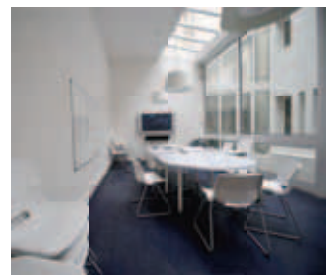
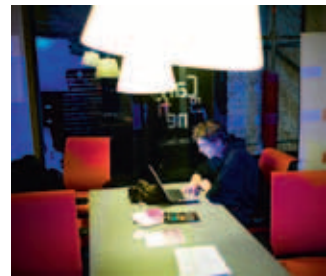
C'est une garantie d'efficacité et de qualité du service rendu aux habitants. Il évite en grande partie les interventions d'urgence. C'est une source d'économie dans la prévision des entretiens préventifs à réaliser et des investissements à prévoir. »

Quand la Haute-Loire géolocalise ses déneigeuses

Département montagneux, la Haute-Loire (43) connaît chaque hiver d'importants épisodes neigeux. Soucieux d'améliorer l'efficacité des opérations de déneigement et de salage, le Conseil général a équipé ses 91 engins spécialisés d'un système de géolocalisation.

Opérationnelle depuis novembre 2010, la solution proposée par France Télécom Orange permet de suivre le travail des engins en temps réel sur cinq secteurs cartographiés du département, de disposer d'un état de salage des routes en temps réel et de conserver l'ensemble de ces données pendant cinq ans. Un kit main libre permet par ailleurs de joindre chaque véhicule à tout moment. Enfin, pour leur sécurité, les conducteurs disposent d'un bouton poussoir d'alarme.





© Benjamin Boccas

Après Paris, Rennes et Toulouse, une Cantine numérique vient d'ouvrir ses portes à Nantes. Partenaire de ces structures, et co-fondateur de celle de Paris, Orange participe étroitement aux actions qu'elles engagent, montrant ainsi sa volonté permanente de contribuer à la recherche et à l'innovation.

À la fois pôles de rencontre et centres de ressources, les Cantines numériques sont nées du constat qu'il est indispensable d'encourager les échanges et la créativité en imaginant des lieux de rencontres et de débats entre le grand public, les amateurs éclairés et les professionnels. Silicon Sentier à Paris, La Mêlée à Toulouse, La Cantine numérique à Rennes et Atlantic 2.0 à Nantes, sont des espaces de travail collaboratif en réseau ("coworking space") entièrement dédiés aux nouvelles technologies. Leur vocation est de créer un environnement propice à l'émergence d'idées et de favoriser le développement de projets, de logiciels et d'applications informatiques, mais aussi de contenus éducatifs, de blogs, de vidéos, de photos, d'audio et de toute création numérique en ligne.

Entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, étudiants ou chercheurs ont la possibilité de participer aux conférences, ateliers techniques et formations qui y sont organisés. Les porteurs d'idées et les entrepreneurs peuvent également venir sur place tester ou exposer les expertises, technologies ou services innovants qu'ils ont développés.

Des lieux d'échange...

Les Cantines numériques facilitent aussi les coopérations en s'ouvrant aux réseaux français et internationaux de travail collaboratif, de plateformes artistiques, de lieux alternatifs, de pôles de compétitivité, de laboratoires de recherches spécialisés, d'écoles ou d'universités. Leur but est de faire se croiser des mondes qui travaillent dans des lieux éclatés afin de mutualiser les moyens et les compétences entre développeurs, usagers, artistes...

Co-fondateur et partenaire de la Cantine numérique de Paris, Orange inscrit sa contribution dans sa politique d'"open innovation", à la fois avec d'autres grands acteurs de son domaine à travers le monde, via

son réseau Orange Labs, mais aussi avec les PME innovantes au travers d'actions ciblées.

... et de diffusion

Ainsi, plusieurs projets auxquels l'entreprise a participé sont diffusés grâce aux Cantines. En Bretagne ou Pays de la Loire, par exemple, l'Arc Bretagne Atlantique (ABA) créé par Orange et Alcatel-Lucent vise à mettre 4 000 chercheurs à la disposition des PME dans un contexte de laboratoire ouvert. Une initiative qui vient en complément de l'action des pôles de compétitivité pour accélérer le développement des start-up et PME. Dans le même cadre, France Télécom Orange a également le projet de lancer une communauté de développement d'applications autour de la future génération de mobiles 4G en s'appuyant sur le dynamisme de l'offre de services présente dans la région. L'opérateur participe aussi au développement des écosystèmes, en nouant des partenariats avec les start-ups nantaises qui travaillent au développement des technologies du 21^e siècle, comme le web 2.0 et 3.0.

Cette volonté de travailler résolument en mode ouvert s'affirme par le biais d'Orange Partner Connect, qui propose de nouveaux services en ligne dédiés à la communauté des développeurs d'applications mobiles, et par le Lab'Orange, communauté web 2.0 de co-innovation avec les clients Orange qui testent des services innovants avant leur lancement ainsi que les produits déjà commercialisés.

✚ Pour en savoir plus :

La cantine à Paris : <http://lacantine.org/>

La cantine à Rennes : <http://www.lacantine-rennes.net/>

La cantine à Toulouse : <http://lacantine-toulouse.org/>

La cantine à Nantes : <http://cantine-nantes.org/>

La géolocalisation au service de la collecte des déchets de l'Île Rousse

> Depuis février 2010, la flotte de véhicules de ramassage d'ordures et de tri sélectif de la Communauté de communes du bassin de vie de l'Île Rousse (CCBVIR), en Haute-Corse, est équipée d'un dispositif de géolocalisation. Pour Hyacinthe Mattei, président de la Communauté de communes, cette solution, mise en place avec France Télécom Orange, a permis d'améliorer le service aux usagers en réalisant de substantielles économies.



Dans quel cadre avez-vous été amené à opter pour la géolocalisation des véhicules de ramassage des ordures ménagères ?

Hyacinthe Mattei : La Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île Rousse rassemble six communes, pour un total d'environ 7 000 habitants l'hiver et 25 000 l'été. Nous disposons d'environ 130 points de collectes d'ordures ou de tri sélectif. Notre parc compte neuf véhicules : trois pour la collecte ordures ménagères, trois dédiés au tri, un pour les cartons, un pour les encombrants et un réservé au nettoyage des conteneurs. La géolocalisation de ces véhicules nous a été proposée par un élu qui connaissait l'existence de cette solution. Nous avons pris contact avec les représentants locaux de France Télécom Orange à l'automne 2009, le contrat a été signé en décembre et la mise en service a eu lieu au mois de février 2010.

Comment fonctionne le système ?

H. M. : Chaque véhicule est équipé d'un dispositif, composé d'un boîtier GSM couplé à un GPS, qui transmet un signal régulier à un central installé dans les locaux de la Communauté de communes. Ce central permet d'optimiser les tournées de collecte en temps réel : distances parcourues, temps d'arrêt, intervalle de temps entre deux points de collectes. L'ensemble de ces données étant enregistré, il n'est pas difficile de reconstituer une tournée et s'assurer que tous les points de collecte ont bien été traités.

Nous pouvons ainsi nous assurer de la qualité du service mais aussi nous adapter aux contraintes ponctuelles, comme par exemple la saisonnalité du taux d'occupation des logements.

Quel bilan tirez-vous de la mise en place de cette solution ?

H. M. : Après une année de fonctionnement, le bilan est extrêmement positif. La géolocalisation nous a permis de rationaliser nos tournées de collecte et de réaliser des économies de carburants non négligeables. Surtout, nous recevons beaucoup moins de réclamations d'usagers, ce qui prouve que le service rendu est meilleur.

Il faut ajouter que si le personnel était un peu réticent au départ, il a rapidement adopté ce système. Aujourd'hui, il serait impossible de revenir en arrière. La géolocalisation nous est devenue indispensable.

+ Posez vos questions à Hyacinthe Mattei sur le site : www.parolesdelus.com

La nouveauté

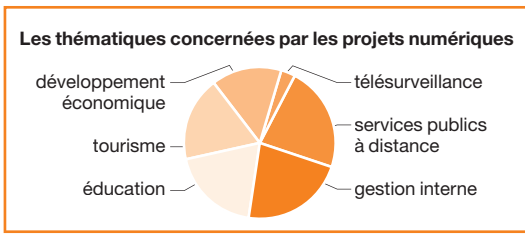


Retrouvez l'actualité
de Paroles d'élus
sur Facebook

le club paroles d'élus

- > discutez avec les membres
- > posez vos questions
- > déposez un projet
- > envoyez un commentaire

Intercommunalités à l'ère numérique



Depuis 2004, l'Assemblée des communautés de France et le cabinet Ocalia publient un baromètre annuel évaluant l'appropriation des TIC par les intercommunalités. Avec la contribution d'Orange, l'édition 2010 va plus loin, en analysant le contenu et la méthodologie de conduite de 40 projets numériques. **Regards croisés.**

Le numérique au service d'un projet de territoire

DGA d'Aix-sur-Vienne et responsable des projets TIC auprès de la communauté de communes Val de Vienne, **Céline Farges** analyse l'étude.



Comment les pratiques numériques des intercommunalités évoluent-elles ?

Céline Farges : 2009 avait été une année de montée en puissance ; on observe en 2010 une stagnation des indicateurs en termes de niveau d'équipements, de moyens mobilisés ou de couverture numérique haut débit. Exception notable cependant, la dématérialisation des services publics et des paiements est la thématique désormais la plus traitée, avec une percée des Points Visio-public. Les outils de gestion

partagée intranet et extranet recourent plus largement au Système d'information géographique pour orienter l'action publique. Les autres thématiques investies concernent l'éducation, à la faveur du programme gouvernemental École numérique rurale, le tourisme, avec l'irruption de nouvelles solutions techniques (applications mobiles, guides multimédia GPS...), mais aussi le développement économique, autour d'un soutien au développement de filières numériques et au télé-travail.

Quels sont les facteurs de réussites d'une bonne intégration des TIC ?

C. F. : Les 40 témoignages recueillis incitent à la vigilance sur trois facteurs clés de succès : l'anticipation des besoins et des financements, le pilotage équilibré des projets en association avec les diverses parties prenantes – élus, équipes projet et éventuelle assistance à maîtrise d'ouvrage – et enfin la communication, dont les divers enjeux (consulter, former, favoriser et évaluer l'appropriation) sont souvent plébiscités par les acteurs.

Quels enseignements globaux tirer de l'étude ?

C. F. : Les TIC n'échappent pas à une logique de mutualisation des moyens entre communes et intercommunalités. Et une volonté politique forte des élus s'avère plus que jamais nécessaire pour construire une vraie stratégie numérique au service d'un projet de territoire.

+ Pour en savoir plus : l'étude « Les projets numériques intercommunaux : contenu et clés de la conduite de projets » est consultable sur www.adcf.asso.fr

Caen, pionnière de nouveaux usages du téléphone

Philippe Duron, député-maire de Caen.

Vous avez fait partie des 40 projets observés par le cabinet Ocaliab et aujourd'hui, Caen-la-Mer vient d'être sélectionnée comme Territoire leader

du mobile sans contact dans le cadre du Grand Emprunt. Quels projets avez-vous initiés dans ce domaine ?

Philippe Duron : L'agglomération caennaise est

engagée dans le développement de la technologie NFC* depuis 2005 avec le concours de 29 entreprises locales. Caen a été la première ville au monde à proposer des transactions marchandes par téléphone mobile. Quelque 160 commerçants sont associés à l'expérimentation du procédé. Nous avons créé un Living Lab au sein de notre campus technologique pour inventer de nouveaux usages du téléphone. Pour renforcer l'attractivité commerciale et touristique de la ville, un

parcours touristique utilisant un guidage par "flashcodes" a été récemment lancé.

Quels autres projets numériques souhaitez-vous développer pour la ville de Caen ?

P. D. : Dans le cadre de notre sélection comme territoire leader du mobile sans contact, notre projet le plus fédérateur concerne l'intermodalité entre les transports publics et la dématérialisation des titres. Mais aussi l'e-administration,

notamment *via* des billetteries dématérialisées pour notre théâtre et notre stade.

Les TIC impliquent-elles un changement dans vos méthodes de travail ? Votre conception de la responsabilité d' élu ?

P. D. : Ces nouveaux usages de la technologie NFC vont permettre d'aller plus loin dans le développement de la démocratie de proximité. Et notamment dans l'information des citoyens. Nous en avons mesuré les potentialités au cours de récents épisodes neigeux, durant lesquels les usagers du bus ont pu être tenus informés en ligne et en direct.

* Near Field Communication



TIC et santé, ticket gagnant

D'ici à 2019, les effectifs de médecins baisseront de 10% et même 25% en zone rurale. Difficile équation à résoudre, dont la résolution passe, pour les soins de premier recours, par les maisons de santé et la télé-médecine. **Nicole Klein**, directrice de l'ARS* d'Aquitaine, donne son avis.



“
Le numérique
contribue à
placer l'humain
au cœur de
l'urbain.”

Quels sont les enjeux de la santé publique pour un territoire comme l'Aquitaine?

Nicole Klein : Dans notre région, les indicateurs concernant l'état de santé de la population et l'offre de soins sont globalement "dans le vert". Pour autant, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques qu'au plan national : des inégalités sociales et territoriales de santé, des difficultés d'accès aux soins, une inadaptation du système actuel face au développement des maladies chroniques, des démarches de prévention et de coordination des soins à développer. Dans certains départements, comme la Dordogne ou le Lot-et-Garonne, la densité en médecins généralistes est d'ores et déjà inférieure à la densité nationale. Un déficit de

professionnels de santé existe également dans certaines zones rurales des Landes, des Pyrénées-Atlantiques ou de la Gironde.

Quels moyens sont mis en oeuvre pour pallier ce déficit ?

N. K. : Dans le cadre de son Programme régional de santé, en cours d'élaboration, l'ARS Aquitaine va définir les territoires dont l'offre de soins de premier recours doit être renforcée. L'une des solutions est la création de maisons de santé, structures regroupant des équipes pluridisciplinaires (médecins généralistes, infirmières, pharmaciens, kinésithérapeutes, etc.). Cette forme de réponse est pertinente pour prévenir la désertification médicale en attirant les jeunes professionnels motivés par l'exercice regroupé, mais aussi pour répondre aux besoins de coordination des soins, de développement de la prévention et de l'éducation thérapeutique. L'ARS dispose, par ailleurs, d'autres outils pour accompagner les territoires fragiles, comme le contrat d'engagement de service public qui permet d'aider financièrement des étudiants en médecine, s'ils s'engagent à s'installer sur les territoires déficitaires.

Comment un opérateur de télécommunications comme France Télécom Orange peut aider à mener à bien ces missions ?

N. K. : Il est très important que les opérateurs soient des partenaires impliqués, facilitateurs des projets. C'est le cas lorsqu'ils contribuent à limiter les zones blanches en technologie mobile ou haut débit. Ou lorsqu'ils accompagnent, par des expérimentations innovantes, le développement de la télé-médecine, dont les enjeux sont multiples. Il s'agit de réduire les déplacements inutiles, pour les personnes (patients, professionnels de santé) comme pour les données (numérisation, signature électronique). L'objectif est aussi de limiter les hospitalisations en proposant un suivi préventif du patient et des dispositifs médicaux de télésurveillance. La télé-expertise permet enfin de réduire l'inégalité d'accès aux soins en sollicitant des experts ou spécialistes à distance.

* Agence régionale de Santé

Maisons de santé : guichet unique du premier recours

Enjeu majeur d'aménagement du territoire et mesure phare pour améliorer l'accès aux soins en zones rurales ou défavorisées, les maisons de santé sont au nombre de 185 au plan national. L'État prévoit d'en financer 250 d'ici 2013. Modèle du genre, la maison de santé d'Arzacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, regroupe 4 cabinets de médecine générale, un cabinet infirmier et des services sociaux. Elle a été équipée par France Télécom Orange d'une solution visiophonique complète, qui facilite le suivi des pensionnaires de maisons de retraite du secteur. Ce matériel de télé-médecine peut permettre ainsi de visualiser de petites séquelles de chute par webcam et de mener des consultations à distance.

vu par

Intégrer les TIC dans la prospective territoriale

La FING* (Fondation Internet Nouvelle Génération) s'est penchée sur les interactions entre le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les prospectives territoriales. Entretien avec **Daniel Kaplan**, Délégué général de la FING.

Comment les territoires prennent-ils en compte le développement des TIC ?

Daniel Kaplan : Lorsqu'on examine les exercices de prospective auxquels se livrent les territoires, on s'aperçoit que les acteurs – élus, associations, entreprises... – ont une vision précise de l'avenir dans différents domaines comme l'économie, l'énergie, l'emploi ou la mobilité, mais prennent peu en compte la dimension technologique paradoxalement alors que celle-ci est incontournable. Pourtant, l'influence des technologies numériques sur l'évolution des territoires est importante. Elle devrait donc s'intégrer dans la construction des scénarios du futur. Or, on fait comme si ces technologies n'étaient que l'affaire de spécialistes sans se saisir de l'opportunité d'en faire un levier de développement.

Quels sont les pré-requis pour une montée en puissance de ces technologies dans les collectivités territoriales ?

D. K. : L'appropriation des enjeux numériques passe par trois étapes. La première concerne les infrastructures, le haut débit, la couverture mobile... Aujourd'hui, les élus ont conscience que ces infrastructures sont indispensables, tant pour les entreprises que pour les habitants.

Ensuite on parle d'"usages", en matière administrative, culturelle, éducative, économique... C'est exact à condition de ne pas partir d'une logique technologique : l'"e-éducation", c'est d'abord de l'éducation, pas de la technologie. Idem pour tous les "e-quelque chose". D'où l'importance d'intégrer la prospective numérique au cœur de l'ensemble des politiques territoriales. Il s'agit d'une évolution dans la manière dont les collectivités conçoivent, mettent en œuvre et évaluent les politiques publiques, dans pratiquement tous les domaines.

Quels sont les enjeux de ces évolutions ?

D. K. : Il s'agit de trouver de nouveaux chemins pour atteindre des objectifs collectifs – dans une société complexe, face à des besoins et des attentes de plus en plus diversifiés, et en situation de pénurie budgétaire. Le numérique peut y contribuer en termes d'efficacité, mais ce n'est pas son apport le plus important. Il constitue surtout une chance pour associer un nombre beaucoup plus grand d'acteurs à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques : des entreprises (et pas seulement les plus grandes), des associations, des citoyens... C'est, par exemple, tout l'enjeu de l'ouverture et de la réutilisation des "données publiques". Prenons l'exemple des services de mobilité multimodale. Ouvrons l'accès à ces données, et de très nombreux services apparaîtront pour faciliter les mobilités et les rendre plus durables. Cela suppose cependant que les collectivités inventent une nouvelle posture d'orchestrateurs des acteurs concernés.

*FING : Groupe de réflexion sur les dynamiques d'innovation dans les usages et les services numériques



© Benjamin Boccais